# Bulletin d'inscription



Les inscriptions aux stages sur la Transition énergétique et environnementale se font directement auprès de notre partenaire SOCOTEC Formation : formation@socotec.com / tél : 0 825 955 455, service 0,15€/min + prix d'un appel

☐ Stage inter suivi en présentiel				☐ Stage inter suivi en comodal *			
☐ Stage inter suivi en classe virtuelle *				☐ Certificat ESTP Paris			
* Consulter le servi	ce commercial pour vérifie	r que ce format est di	sponible pour le s	tage concerné			
Titre							
Date			Lieu		☐ Cachan	☐ Troyes	☐ Dijon
Option déjeuner	· 22€ TTC / jour	□ Oui	□Non			•	-
	es, une liste d'hôtels se		la convocation				
Participant							
Mme. M			Pré	nom			
Tél.	-mail						
	Service Fonction précise						
				-			
☐ Inscription pa		Fonction managériale □ Oui □ Non □ À titre individuel					
Entreprise ou org	ganisme						
Raison sociale							
	Code APE ou NAF						
Nomenclature	□ M0	□ ME	☐ Entreprise		☐ Autre		
	□ Public	□ Privé					
Responsable de			D.,.4				
Mme, M Prénom  Tél. E-mail							
			E-	maii			
•	dant à l'inscription si d		D.				
Mme, M Prénom  Tél. E-mail							
	ocation, si différente						
Auresse de Conv	ocation, si univerente						
Facturation							
	uration						
Prise en charge	par un organisme tiers	payeur □ Oui	□Non				
_	mande						
Adresse de factu	uration ou coordonnées	s de l'organisme co	llecteur chargé	du financer	nent		
•	e Mme/Mr					•	
et qu'elle/il satis échange avec l'E	sfait à ces pré-requis ESTP Paris.	□ complètement	□ parti	ellement : d	lans ce cas merc	i de le préciser	en vue d'un
☐ Je reconnais a	avoir pris connaissance	des modalités d'ins	scription				
La présente insc	cription est faite sur la 50941075 – n° SIRET	base des CGV prés	sentées sur le s	ite Internet	à https://www.e	stp.fr/termes-l	egaux (déclaratior
Date		Signature		Cachet de	e l'entreprise		

# Modalités d'inscription

Les inscriptions aux stages sur la Transition énergétique et environnementale se font directement auprès de notre partenaire SOCOTEC Formation : formation@socotec.com / tél : 0 825 955 455, service 0,15€/min + prix d'un appel

#### Par courrier

ESTP Paris - Formation Continue 2-4 rue Charras - 75009 Paris

### Par mail ou par téléphone

inscription.inter@estp-paris.eu 01 75 77 86 03

## Suivi de l'inscription

Suite à votre inscription, vous recevrez un accusé de réception, puis 15 jours francs avant le début de la formation, votre convocation avec, notamment, le règlement intérieur. Les inscriptions aux stages sont prises en compte selon leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Des sessions supplémentaires peuvent être organisées en cas de demandes surnuméraires.

Un stage peut être reporté faute d'inscriptions suffisantes. Dans ce cas, le report (ou l'annulation éventuelle) est notifié 15 jours francs avant la date d'ouverture prévue initialement.

Tout stage commencé est intégralement dû, y compris en cas d'absence ou d'abandon. En cas d'interruption ou d'annulation du stage du fait de l'ESTP Paris pour force majeure (après la notification ou pendant le stage), l'ESTP Paris n'est redevable d'aucune pénalité.

#### Repas

Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation. Ils sont optionnels et directement facturés au client qui se charge, le cas échéant, d'en obtenir le remboursement auprès de son OPCO.

L'option déjeuner est un forfait de 22€ TTC par jour et par stagiaire. Elle comprend la prise en charge des repas pour la totalité de la durée du stage et ne peut être subdivisée. En raison du contexte sanitaire, il convient de s'assurer en amont de la formation d'être en mesure de pouvoir accéder aux lieux de restauration (présentation du pass sanitaire ou de tout autre document en vigueur).

#### **Facturation**

La facture comprend le prix de la formation, éventuellement augmenté du forfait repas conformément à la convention de formation.

Les inscriptions sont définitives après expiration du délai de rétractation indiqué dans la convention de formation. Passé ce délai, toute annulation entraîne le paiement d'une indemnité pour frais de dossier, correspondant à 30% du prix initial de la formation.

L'entreprise a la faculté de remplacer un stagiaire par un autre, sous réserve que l'ESTP Paris puisse valider que ce nouveau stagiaire satisfasse aux pré-requis du stage.

#### **Assurance**

Chaque stagiaire reste responsable pendant toute la durée du stage vis-à-vis des tiers et de l'ESTP Paris. Il doit être couvert par son entreprise ou à titre individuel par une assurance garantissant une couverture suffisante contre les risques de toute nature.

### Conditions de règlement

A la fin du stage, la facture est adressée selon les terme de la convention de formation, en exonération de TVA conformément à l'article 261.4.4 a du CGI. Son règlement est à adresser, par virement ou chèque bancaire à l'ordre de ESTP Paris.

Si le règlement est effectué par un organisme tiers, l'entreprise ou le stagiaire, ayant demandé la formation, reste responsable du paiement intégral du prix de la formation, même en cas de prise en charge partielle par l'organisme tiers.

### Litiges

Tous les litiges non résolus à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal parisien compétent, quel que soit le siège social ou la résidence du client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. En cas de litige avec un client étranger, la loi française sera seule applicable.